

Journée de Formation Technique du 11 juin 2013



Le mémento « outils de constat et saisie »
Un exemple de travail collaboratif

Michel ENTAT

Expert en informatique près la Cour d'Appel de Paris
Trésorier de la CNEJITA

Objectifs des documents en production



- Aider les pratiquants occasionnels
- Favoriser les échanges entre pratiquants
- Garantir un niveau minimum d'efficacité
- Garantir un minimum de cohérence
- pour les interventions faites par les membres de la CNEJITA
- ...associés à la démarche.

Méthodologie de production

- Parti d'un travail personnel
- Appel ciblé à remarques et commentaires
- Adhésion d'un petit groupe
- Constitution d'un groupe de travail
- Enrichissement collaboratif des documents
 - Mise en place d'un espace de travail collaboratif
 - Organisation du travail de production
 - Réunions physiques et à distance
 - Partage des tâches
 - Intégration des contributions

Pour que ça marche

- Des objectifs communs explicites
- Tous les partenaires doivent contribuer
- Confiance dans les autres membres du groupe
 - Qualité de leur contribution
 - Respect des règles d'usage des livrables
- Un ou plusieurs animateurs
- Des outils de collaboration efficace
 - Espace partagé, des outils partagés
 - Lieu de réunion physique
 - Système de réunion en ligne
- Des documents faciles à faire évoluer

Structure de l'ouvrage collaboratif

- Un document central descriptif de la démarche
 - Lisible
 - Plante le sujet
 - Donne les informations de base
 - Explique la structure des compléments
- Un tableau
 - Qui cartographie le sujet
 - Qui renvoie point par point vers les annexes
- Des fiches ou annexes
 - Pour chaque sujet particulier
 - Un format commun, mais des rédacteurs variés

Présentation des documents

- La structuration globale
 - Un objectif pratique:
 - Utilisable en mission
- Le document central
- Le tableau de cartographie
- Les fiches pratiques
- Le modèle de fiche
- La liste des « trous »

Règles de bon usage

- Echange de bons procédés
- Pas de processus de contrôle et de validation
- Une traçabilité des mises à jour
- La possibilité de contacter un auteur
- Le devoir de corriger ou compléter
- Pas de diffusion à des tiers
- Ce n'est pas un document de référence
- Qui a vocation à:
 - Nous aider
 - Nous faire progresser
 - Pas à constituer un référentiel opposable

Quelles suites ?

- Ouvrir le club des contributeurs ?
- Continuer de faire évoluer le document
 - Dans son contenu
 - Dans sa forme
- Jusqu'à quand ?
 - Tant qu'il restera lisible et lu
- Formaliser les règles d'usage
 - Termes de référence du « club »
- Trouver un animateur en chef
- Donner accès à toute la CNEJITA ou limiter au « club » ?